

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2025

Affectation des résultats 2024 –Budget Ville

N°2025-028

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni **le 7 avril 2025 à 20h00**, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 22

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Justine Giagnoni, Mme Laure Gibou, Mme Joane Besse, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

22 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 6

Mme Sandrine Boëte à Mme Natacha El Hayek
M. Frédérick Baby Marinpouy à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à M. Gilles Guillaume
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre
Mme Cécile Revoyre à M. Jérôme Cauët
M. Christophe Royer à M. Jules Thomas

Absent.e : 1

M. Sébastien Bouet

Nombre de votant.e.s : 28

Mme Hébé Pouchou a été désignée Secrétaire de Séance

Rapporteur : Monsieur Damien ROUSSEAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 ;

CONSIDERANT l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT que le compte de gestion 2024 visé par le comptable public fait ressortir, pour 2025, un excédent de 3 211 616,43 € en section de fonctionnement ainsi qu'un excédent de 3 258 457,71€ en section d'investissement ;

CONSIDERANT les restes à réaliser 2024 ;

CONSIDERANT la fiche de calcul des résultats ci-dessous :

<u>Section de fonctionnement</u>	
Titres de recettes	21 943 373,08 €
Mandats de dépenses	18 731 756,65 €
<i>Résultat de l'exercice 2024</i>	<i>3 211 616,43 €</i>
Reprise du résultat de fonctionnement 2023	1 921 895,38 €
Excédent global de fonctionnement 2024	5 133 511,81 €

<u>Section d'investissement</u>	
Titres de recettes	8 409 494,84 €
Mandats de dépenses	5 151 037,13 €
<i>Résultat de l'exercice 2024</i>	<i>3 258 457,71 €</i>
Reprise du déficit d'investissement 2023	• 228 450,60 €
Excédent global d'investissement 2024 reporté	3 030 007,11 €
Restes à réaliser : recettes	968 848,36 €
Restes à réaliser : dépenses	4 003 714,44 €
Déficit global d'investissement 2023 avec RAR	• 3 034 866,08 €
Résultat global	
	5 128 652,84 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **CONSTATE et APPROUVE** les résultats de l'exercice budgétaire 2024,
- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :
 - Article 1068 (recette d'investissement) : 4 858,97 €
 - Article 002 (recette de fonctionnement) : 5 128 652,84 €
 - Article 001 (recette d'investissement) : 3 030 007,11 €
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS